



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 11/12/20.

### RESERVE CIVIQUE

#### Un dispositif qui fait ses preuves pour le soutien aux personnes les plus vulnérables

Vendredi 11 décembre, Serge Castel, préfet du Cantal, est allé à la rencontre des bénévoles de la Banque alimentaire et du Secours Populaire, en présence de Michel Baissac, maire de Sansac de Marmiesse et de Régis Grimal, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, pour saluer leur mobilisation en faveur des plus démunis dans le contexte de la crise sanitaire, et évoquer l'intérêt du dispositif de la Réserve Civique qui a permis de les soutenir dans leurs missions.

Le dispositif de la Réserve Civique a été mobilisé notamment du 27 au 29 novembre 2020, dans le cadre de la collecte nationale de la Banque Alimentaire, qui s'est avérée plus que jamais essentielle pour reconstituer des stocks entamés par une demande d'aide alimentaire en progression du fait de la crise sanitaire.

Ainsi, plus de 70 cantaliens inscrits sur la Réserve Civique ont contribué à cette mission et soutenu la Banque Alimentaire, qui s'appuie sur des associations partenaires pour effectuer les distributions de denrées aux plus démunis (Emmaüs, Saint-Vincent-de-Paul, Secours Catholique, Secours populaire, ANEF, Croix rouge, France Terre d'Asile, épiceries sociales). Dans le Cantal, en 2019, 127 tonnes ont été distribuées par ces associations.

La fédération départementale du Secours Populaire, autre acteur majeur du soutien aux plus démunis, a également eu recours, dès le premier confinement, au dispositif de la Réserve Civique pour pallier la désaffection de son vivier de bénévole traditionnel du fait de la crise sanitaire. Le nouveau confinement a entraîné un nouveau recours à la Réserve Civique sur des actions analogues.

La Réserve civique a ainsi permis au Secours Populaire de pouvoir maintenir ses activités de solidarité en temps de crise, garantir une présence sur le terrain face à l'urgence sanitaire et renouveler son réservoir de bénévoles en touchant des profils nouveaux qui, par la suite, ont intégré durablement les rangs de l'association.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

En plus de ses missions de distribution de denrées alimentaires, il est à noter que l'État a pu compter sur l'aide de la banque alimentaire pour la distribution de masques jetables aux plus démunis, avec notamment 192 000 masques alloués dans le Cantal en septembre et en décembre.

Au-delà de ces exemples, la Réserve Civique dans le Cantal, contribue à de nombreuses missions d'intérêt général, et plus de 650 cantaliens ont renforcé une quinzaine d'organismes d'accueil. Parmi eux, on peut noter l'engagement de jeunes précédemment en Service Civique, qui ont fait le choix de prolonger leur mobilisation citoyenne dans le cadre de la Réserve Civique.

Appelée à s'ancrer dans le paysage aux côtés des autres dispositifs en faveur de l'engagement citoyen comme le Service Civique, la Réserve Civique a donc connu un second pic de forte activité à l'occasion de ce nouveau confinement en enregistrant près de 150 participations supplémentaires depuis le printemps. Cette mobilisation en faveur d'actions d'intérêt général s'incarne au travers de missions emblématiques portées par des partenaires impliqués face à l'urgence sociale et sanitaire telles que :

- Centre social et culturel d'Arpajon sur Cère : aide aux devoirs
- Mairie d'Aurillac : aide aux visites dans les cimetières
- Secours populaire : distribution de produits de première nécessité
- Banque alimentaire : collecte nationale

Enfin, outre la mobilisation autour du dispositif de la Réserve Civique, l'État a renforcé le soutien aux associations en 2020 pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire. Ainsi, les crédits de l'État en faveur de l'aide alimentaire ont plus que doublés en 2020, atteignant un montant total de 99 600 €, contre 47 7720 € habituellement.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC